



Centre de Ressources Biologiques
Plantes Pérennes en Guyane



Campus agronomique - BP701 - 97387 Kourou Cedex. - Tél : +594 5 94 32 73 50 - Fax : +594 5 94 32 73 51

Lettre d'engagement de la direction du département
BIOS du CIRAD vis-à-vis du CRB PPG de Guyane
(exigence de la norme AFNOR NF S96-900)

(Réf. DirBios/024-2019)

Edition du 21/05/2019

code document : ENR-DIR-007

Les engagements de la direction du département BIOS du CIRAD :

La direction du département BIOS est consciente de l'intérêt scientifique et pratique des collections du CRB PPG, de ses missions principales et de la nécessité de mettre en œuvre la politique qualité énoncée en pièce jointe.

Le responsable qualité du CRB PPG est en charge de l'amélioration continue du système documentaire et de sa mise en pratique, et un adjoint qualité sous contrat VSC pour 12 mois l'assiste jusqu'à fin février 2020. Mais c'est ensemble, par l'implication de tous, agents du CRB et leur hiérarchie, et par le respect de nos engagements que nous arriverons à améliorer continuellement et durablement le CRB de Guyane.

La direction du département BIOS du Cirad s'engage à assister le CRB PPG et son responsable pendant la période 2019-2020, en considérant les moyens structurels, matériels, techniques et humains nécessaires à l'atteinte des objectifs qualité énoncés.

Il est acté que les besoins humains y compris en formations seront examinés au cas où ils ressortiraient des réunions internes qualité et de revue de direction du CRB. Il est également acté que les besoins exprimés et matière d'investissements et de fonctionnement nécessaires aux travaux agricoles assurant la pérennité, l'utilité et la qualité des collections seront examinés au cas où ils ressortiraient des mêmes réunions.



T. Lefrançois
*Directeur du
département BIOS*

Pj : déclaration de politique qualité du CRB, version 3 21/05/2019

Déclaration de la politique qualité
du CRB PPG

Edition du 21/05/2019

Version 3

La préservation et l'utilisation de la biodiversité constituent des enjeux de recherche importants au Cirad. Les questions de conservation, de gestion et d'utilisation des ressources biologiques (RB) sont donc au cœur des activités du Cirad.

Le Cirad dispose, en Guyane, d'une station de recherche hébergeant des collections de cacaoyers, de caféiers et d'hévéas. La richesse de la collection en cacaoyers guyanais spontanés (*Theobroma cacao*) en fait la collection de référence pour le groupe génétique 'Guiana'. La collection de caféiers est remarquable pour sa bonne représentabilité des différents groupes génétiques de l'espèce *Coffea canephora* ; la collection d'hévéas est aussi caractérisée par sa bonne représentabilité de la diversité de l'espèce *Hevea brasiliensis* et par la conservation de nombreuses accessions spontanées issues de la prospection de 1981 en Amazonie par l'IRRDB.

Les utilisateurs de ces collections sont des équipes de recherche du domaine publique ou privé, d'autres collections, l'agriculture.

Le Cirad a décidé de faire évoluer ces collections en un **Centre de Ressources Biologiques** « Plantes Pérennes en Guyane » (CRB PPG) sous démarche qualité selon la norme NF S96 900 spécifique aux CRB et vise la certification selon cette norme afin de :

*solidifier le système permettant la conservation et la vie des collections.

*répondre de manière efficace aux besoins des utilisateurs.

*présenter et faire reconnaître toutes les garanties de sérieux et efficacité auprès des organismes de recherche et de développement et auprès des bailleurs.

Les missions principales du CRB PPG sous démarche qualité :

- Acquérir, conserver et diffuser les ressources biologiques du cacaoyer, du caféier et de l'hévéa (matériel végétal et informations liées)
- Assurer la qualité, la sécurité et la traçabilité des RB et des données associées
- Garantir la transparence de l'information et l'accès public aux RB gérées.
- Valoriser les RB en respectant les règles d'échanges internationaux et celles relevant de la propriété intellectuelle
- Etre à l'écoute des besoins et exigences des clients

Les objectifs qualité en 2019-2020 :

A la date de rédaction de ce document, le Système de Management de la Qualité (SMQ) du CRB peut être considéré comme déjà relativement avancé.

C'est la poursuite de l'amélioration continue des différents processus sous-tendant les activités du CRB, en se basant sur les exigences et recommandations de la norme NF S96-900, qui permettra de parvenir à une certification initiale à l'échéance fin 2019-début 2020.

Il est prévu d'être soutenu par au moins deux audits internes sur les différents processus, dont un a eu lieu en avril 2019. Le projet Feder REGEPE permet de bénéficier du recrutement d'un adjoint qualité sur 12 mois et des fonds nécessaires aux audits.

Les exigences de la qualité font porter l'attention sur de multiples aspects, et parmi ceux-ci les points cruciaux à traiter pour mieux « faire tourner » le SMQ sont :

*sensibilisation de l'ensemble des agents du CRB à la démarche qualité et à la nécessité de remplir régulièrement les enregistrements d'actions requis.

*la rédaction et le suivi d'un plan d'action qualité.

*la révision documentaire et la prise en compte des documents qualité au quotidien.

*les mesures et surveillances des processus (indicateurs, évaluations).

*l'accroissement du nombre des fiches d'amélioration rédigées « au jour le jour » et leur meilleure résolution.

*une meilleure gestion des parcelles et serres.

*une meilleure préparation et réalisation de la revue de direction annuelle.